

**Délibération n°129/2025**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

**SEANCE DU 23 JUIN 2025**

Date de convocation : 17 juin 2025  
Effectif légal du conseil communautaire : 80  
Nombre de membres en exercice : 79  
Date d'affichage : 17 juin 2025

Nombre de présents : 51  
Nombre de pouvoirs : 10  
Nombre de votants : 61

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Bitry, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-sept juin deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MORISSET Dominique, PAURON Éric, POUILLOT Denis, RAGON Jean-Pierre, RAMEAU Etienne, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGALT Jean-Michel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique.

Délégués titulaires excusés : BROUSSEAU Chantal (pouvoir à Mme Chantemille), CONTE Claude (pouvoir à Mme Choubard), COUET Micheline, DAVEAU Max, DUFOUR Vincent, FOUQUET Yves (suppléant M. Ragon), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JAVON Fabienne (pouvoir à Mme Saulnier), MICHEL Nathalie, MILLOT Claude (pouvoir à Mme Cordier), PERRIER Benoit, PICARD Christine (pouvoir à M. Giroux), PROT Michel (pouvoir à M. Buttner), RAVERDEAU Chantal (pouvoir à M. Kotovtchikhine), SOCHON Christian (pouvoir à M. Abry), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Cordet), VASSENT Frédéric, XAINTE Arnaud.

Délégués absents : BOISARD Jean-François, DA SILVA MOREIRA Paulo, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, JACQUET Luc, LEPRÉ Sandrine, LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël, PRIGNOT Roger, ROY Daniel.

Secrétaire de Séance : Jean-Claude FOURNIER

**OBJET : Convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial entre Voies navigables de France et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre dans le cadre de l'aménagement de la voie verte**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts de la Communauté de communes et en particulier ses compétences en matière de tourisme et de mobilité,
- Vu la délibération n°0173/2021 du 5 juillet 2021 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une voie verte à l'entreprise Marco Rossi Paysagiste,
- Considérant la délibération n°157/2024 du 16 septembre 2024 validant le plan de financement de l'aménagement du premier tronçon de voie verte entre les communes de Rogny-les-Sept-Ecluses et Bléneau,

**Délibération n°129/2025**

- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire,
- Sur proposition du Président,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (61 voix pour) :**

- **Autorise le Président à signer la convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial pour la mise en œuvre et la gestion d'une véloroute au profit de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre,**
- **Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

